



SAINT-AQUILIN

**Mairie
Le bourg
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 JANVIER 2013**

Présents : Josiane DURIEUX, Jean-Luc BOMBAUT, Philippe MERLET, Annick DEZON, Jean-Luc PARISOT, Morgane de SEISSAN, Christian JEAN, Céline MEDINA

Absents excusés : Pascal DEGUILHEM et Rémi MARTRENCHAS

Délibérations

- Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 30 000,00 €.
- Tableau de classement des voies communales, des voies communales à caractère de rue, des voies communales à caractère de place publique et des voies intercommunales.

Divers

- A la demande de certains élus, la décision de procéder à l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile sur le stade municipal est reportée. Il sera demandé à Orange de nous fournir une étude sur la répercussion sanitaire que peut avoir un pylône de ce type.
- Faute de moyens, le chemin des Légitimes ne pourra pas être élargi ni renforcé pour permettre aux camions de fort tonnage de passer. Il sera entretenu pour être en état de viabilité. Les travaux prévus à la Vigerie Basse, Boriac et Peyramier seront réalisés.
- Il est interdit de déposer des ordures végétales au local technique. Un arrêté municipal va être pris dans ce sens.
Un panneau interdisant l'accès au local technique aux personnes étrangères au service va être posé à l'entrée de l'atelier.
- Il est rappelé qu'il est formellement interdit de conduire les véhicules de la commune si l'on n'est pas titulaire du permis de conduire.
- Une demande de subvention au titre des amendes de police a été faite. Elle servira à améliorer la sécurité des usagers.
- La pose d'un limiteur de son à la salle des fêtes est commandée à l'entreprise FOURLOUBEY.